

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



Abidjan, le

NOTE DE SERVICE N° 83 /DU 16 AVR 2012
(DIFFUSION GENERALE)

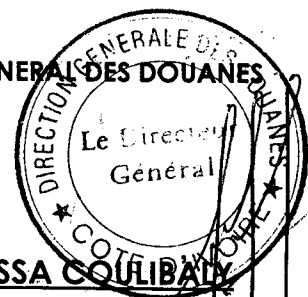
Objet : Nomination

Réf. : - *Courrier SIB n° 15/12/GNDC/rm du 27/03/2012*
- *Procès-verbal du Conseil d'Administration*
du 13/02/2012

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble des services, la nomination de Monsieur **Daouda COULIBALY** en qualité de Directeur Général de la Société Ivoirienne de Banque (SIB), par délibération du Conseil d'Administration en date du 13 février 2012.

Il a, en conséquence, reçu mandat pour exercer tous pouvoirs dans les rapports entre ladite société et l'Administration des Douanes.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES



Col. Maj. ISSA COULIBALY